

LE JOURNAL DU SIRTOMRA

Syndicat Intercommunal de Ramassage
et de Traitement des Ordures Ménagères
de la Région d'Artenay

www.sirtomra.fr

N'EN JETEZ

PLUS!

Le SIRTOMRA
ne manque pas d'R !

Réduire, **R**éutiliser et **R**ecycler
sont les trois composantes
essentielles d'un comportement
de consommation écoresponsable.

AUTOMNE 2026

OPÉRATION
COMPOST
POUR TOUS

VOIR P.3

RÉDUIRE



Le meilleur déchet est celui
qu'on ne produit pas.

RÉUTILISER



Réparer, réemployer,
partager plutôt que jeter.

RECYCLER



Bien trier pour permettre une
nouvelle vie aux matières.

ÉDITO



L'année 2026 aura été marquée par de fortes incertitudes tant au niveau international que français dans les domaines de la politique, de la sécurité et du dérèglement climatique. Dans ce contexte anxiogène, les collectivités locales ont garanti un socle de stabilité et de continuité pour nos concitoyens.

Depuis plus de 55 ans le SIRTOMRA est aux côtés des usagers dans une mission essentielle : la collecte, le tri et la valorisation des déchets ménagers. Dès la création du syndicat, les élus ont été en première ligne pour faire avancer les capacités et renforcer les infrastructures du territoire en matière de gestion des déchets – *instauration du tri, création des déchetteries...*

Au cours des dernières années, cette dynamique c'est encore renforcée, notamment avec la notion d'Économie Circulaire. A travers son développement, les élus peuvent prévenir la production des déchets, en améliorer la valorisation et développer le réemploi pour contribuer à réduire les pressions sur les ressources naturelles et le climat – *Moyens de communication, animations, nouvelles filières (REP) en déchetteries...*

Le SIRTOMRA est bien sûr à vos côtés dans cette nouvelle étape. Ensemble, nous pouvons bâtir un territoire plus résilient, plus performant, plus connecté à vos besoins en matière de gestion des

déchets. **Votre engagement à mieux consommer, mieux réemployer, mieux trier, mieux recycler** est nécessaire pour transformer ces ambitions en décisions concrètes et en résultats tangibles.

« L'économie circulaire peut contribuer à réduire les pressions sur les ressources naturelles et le climat. »

Dans ce petit journal au titre évocateur « *N'en jetez plus !* » vous trouverez des informations et des conseils pour des résultats plus performants dans la gestion des déchets ménagers et faire de notre territoire un moteur de l'économie circulaire.

Bonne lecture,

Jean-Louis RICHARD
Président du SIRTOMRA



Le SIRTOMRA
vous informe sur l'application



Panneau Pocket



100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ
Disponible aussi sur ordinateur et tablette



ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Métrique de l'Énergie



SIRTOMRA - 15 Mail Est
45170 Neuville-aux-Bois
02 38 91 58 95
secretariat@sirtomra.fr
www.sirtomra.fr



N'EN JETEZ PLUS ! AUTOMNE 2026

Édition : SIRTOMRA
Directeur de la publication :
Jean-Louis RICHARD
Conception & réalisation :
Page de Marque communication
Crédit photos : Adobe Stock / Magnific / Pinterest
Tirage : 14 000 exemplaires
Journal gratuit.

LE SIRTOMRA ET VOUS, DES ACTIONS COMMUNES

COLLECTE DE JOUETS

Dans le cadre de notre convention avec Ecomaison, une collecte de jouets va être mise en place.

Du 1er au 30 novembre vous pourrez y participer en déposant des jouets dans des points de collecte* du territoire. Les jouets devront obligatoirement être en très bon état. Le but est d'en faire don à une association sociale et solidaire. Double intérêt de cette collecte : donner une seconde vie aux jouets et offrir un Noël aux enfants les plus défavorisés.

* Les points de collecte ne sont pas encore tous définis, nous les communiquerons ultérieurement.



HORS FOYER

Pour favoriser le tri des déchets le SIRTOMRA prête gratuitement chaque année du matériel de tri pour les associations, les écoles, les Mairies de son territoire...

Ces dispositifs connaissent un succès important et des résultats de tri à la hauteur de l'investissement des organisateurs. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

ANTI-GASPI À L'ÉCOLE

Des animations sont réalisées gratuitement dans les établissements scolaires du territoire (de la maternelle au collège). Elles permettent de sensibiliser les enfants au tri, à la réduction des déchets et au compostage.

Pour aller plus loin, depuis 2017 des composteurs pédagogiques sont offerts aux écoles et collèges qui le désirent, 16 sont déjà équipés. Ces composteurs en bois permettent de valoriser une partie des biodéchets de la restauration scolaire et de faire pratiquer le compostage aux enfants. Un autre intérêt pour ces jardiniers en herbe, ils utiliseront le compost récolté dans les parterres et jardinières de l'école.



Le dernier installé à l'école maternelle Eugénie Bonnefois à Artenay

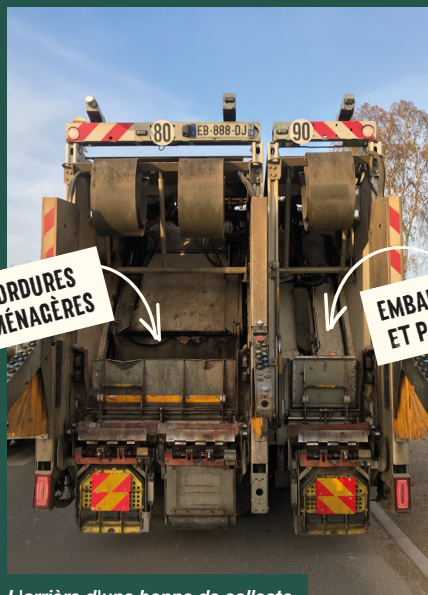
OPÉRATION COMPOST POUR TOUS

Lorsque vous ramenez vos déchets verts (tontes de pelouse, branchages) en déchetterie et en végétrie, ces derniers sont acheminés vers les plateformes de compostage de St Péry La Colombe et de Dadonville. Arrivés sur place ils seront transformés en compost. Une fois par an le SIRTOMRA offre la possibilité à ses habitants (particuliers) de disposer gratuitement de compost issu de ces unités de valorisation.

Cette distribution aura lieu les 2, 5 et 7 novembre à la végétrie de Sougy et les 12, 13 et 14 novembre à la déchetterie de Neuville-aux-Bois aux horaires d'ouvertures des sites. Distribution de 60 litres de compost par foyer sur présentation d'un justificatif de domicile. Merci de venir avec vos propres contenants.



PLUS DE SOIN DANS LE TRI DES DÉCHETS DE SOIN



L'arrière d'une benne de collecte

LA FAUSSE RUMEUR DU TRI...

Une rumeur plane et persiste sur la Beauce : le SIRTOMRA ne fait passer qu'un camion de collecte pour les deux poubelles et il mélange tous les déchets à l'intérieur. Evidemment c'est **faux**, le camion est bi-compartmenté : un côté pour les ordures ménagères et un côté pour les emballages et papiers.

Il n'y a aucun intérêt économique et écologique à vous faire trier pour tout mélanger après !

LA RÉALITÉ

Rassurez-vous il y a aussi au moment du vidage deux sites bien distincts : l'usine d'incinération pour les ordures ménagères et le centre de tri pour les emballages et papiers.

Si vous êtes encore septique, lors d'une visite de l'UTOM, nous serons ravies de vous faire découvrir ce qu'il s'y passe (renseignements et inscriptions : 02 38 91 58 95).

1 DÉCHETS RADIOACTIFS



Au centre de tri des emballages comme à l'usine d'incinération des déchets, la conformité des camions de collecte est vérifiée (provenance, tonnage, radioactivité...). Si tout est conforme le véhicule peut vider son chargement. Mais parfois le portique de sécurité sonne, la présence de déchets radioactifs est détectée. Tout un protocole est mis en place : mise en quarantaine, recherche des déchets radioactifs par une équipe spécialisée. En 2025, par 4 fois ce dispositif a été enclenché pour les déchets du SIRTOMRA. Ceux-ci ont été isolés et la cause a été trouvée. Les déchets radioactifs viennent soit d'un hôpital soit d'un patient ayant subi un traitement d'iode radioactif.

La gestion de ces déchets doit être réalisée via une filière spécifique dont le protocole est précisé par les professionnels de santé lors du traitement. Ils ne doivent pas se retrouver ni dans les sacs d'ordures ménagères, ni dans les poubelles jaunes.

Une erreur qui coûte cher, 1500€ par déchet détecté, et qui aurait pu être évitée.

2 SERINGUES ET AIGUILLES



D'autre part nous constatons trop souvent le dépôt de seringues dans la poubelle jaune. Erreur qui peut entraîner des conséquences pour les trieurs, les emballages et papiers étant triés à la main.

Les boîtes à aiguilles sont données gratuitement en pharmacie. Une fois pleines il est obligatoire de les fermer définitivement et de les apporter en pharmacie ou dans l'une de nos déchetteries.



Le risque de piqure est élevé pour les agents du centre de tri

3 ANCIENNES RADIOGRAPHIES



Pour rester dans le domaine médical, un autre déchet est collecté sur nos déchetteries : les radiographies. A donner directement aux agents (sans enveloppe ni compte rendu) elles seront collectées par le Lion's club qui les revend pour être recyclée. L'argent récolté permet de soutenir la lutte contre le cancer pédiatrique.

QUAND ÉCO MOBILIER DEVIENT ÉCO MAISON



Depuis 2015 des bennes pour le mobilier sont en place dans les 4 déchetteries, permettant ainsi le recyclage des éléments d'ameublement. Depuis les consignes de tri ont évolué, son nom aussi, c'est désormais la **benne Écomaison**. Tout élément déposé dans cette benne ira en filière de recyclage, il n'y a pas de réemploi ! Alors **si votre mobilier ou votre jouet est encore en bon état n'hésitez pas à en faire don.**

PETIT RAPPEL SUR LES ÉLÉMENTS À TRIER :

Ce ne sont que des exemples, en cas de doutes faites appel à l'agent de déchetterie

MOBILIER INTÉRIEUR-EXTÉRIEUR

- Matelas, canapé, lit
- Transat, table de jardin
- Éléments du mobilier : porte de placard, étagère
- ...



TEXTILE DE MAISON

- Tapis
- Rideaux, voilages
- Couettes, oreillers, duvets
- ...



ARTICLES DE BRICOLAGE (de plus de 80 cm)

- Parasol
- Tuyau d'arrosage
- Récupérateur d'eau
- ...



GRANDS JOUETS (de plus de 80 cm)

- Toboggan
- Dinettes et établis
- Maisonnette
- ...



UNE FILIÈRE EN CHARGE DES ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS

Tous ces éléments sont à déposer dans les caisses dédiées en déchetterie :

► **Cycle et mobilité, protections et accessoires**



► **Musculation, fitness... non électriques**



► **Sports de balles et raquettes**



► **Sports de montagne**



► **Loisirs extérieurs**



► **Sports nautiques**



+ D'INFOS

Retrouvez plus d'infos sur le site sirtomra.fr



MOINS DE REFUS DANS LES COLONNES À VERRE

Depuis les années 70, des colonnes à verre sont installées sur le territoire, 83 au total, au minimum une par commune. Ces colonnes sont aussi installées dans toutes nos déchetteries. **Les emballages en verre sont recyclables à 100 % et à l'infini.**

Recycler du verre, plutôt que d'en fabriquer, permet d'économiser de l'énergie et des ressources naturelles (sable, calcaire, eau), mais également de diminuer nos émissions de CO2.

Pourtant les résultats de collecte stagnent et sont en dessous des moyennes nationales : 31kg par habitant et par an au SIRTOMRA contre 35kg pour un territoire similaire.

Nous constatons aussi que **beaucoup d'emballages en verre sont jetés en ordures ménagères et dans les poubelles jaunes**. Ces erreurs coûtent cher car au lieu d'être valorisés, ils seront incinérés, présentant un gâchis, à la fois environnemental et économique.

MON MÉMO TRI DU VERRE

- Je dépose **seulement les emballages en verre** : pot, bouteille, flacon, bocal
- Je retire les bouchons et les couvercles
- La vaisselle et les objets en verre (vase, miroir, céramique...) **ne sont pas recyclables** et sont à déposer dans la poubelle d'ordures ménagères ou en déchetterie.

👍 À DÉPOSER DANS LES COLONNES :

Tous les emballages en verre sont à jeter dans les colonnes



👎 À NE PAS DÉPOSER DANS LES COLONNES :

Ne pas déposer : la vaisselle, les ampoules, les miroirs...



LES TONNAGES 2025

Tonnages collectés : 18070 tonnes

- Ordures ménagères = 4679 tonnes
- Poubelles jaunes = 1408 tonnes
- Emballages en verre = 891 tonnes
- Déchetteries-végétie = 11092 tonnes

VALORISATION



20%

Enfouissement



18%

Compostage



26%

Recyclage



36%

Valorisation énergétique



TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

A collection of various aluminum products including a can, a lid, a canister, a can, a can, a can, a can, and a can.

[illegible]

A collection of various types of mail and packaging. It includes several white envelopes, some with return addresses and postage stamps, and one with a green address label. There is a colorful card that says "Have the weekend your way!" with a polka-dot pattern. A white envelope with a clear window is also visible. In the foreground, there is a brown paper shopping bag with a clear window and a gold handle. To the left of the bag is a stack of colorful brochures or magazines, including one from McDonald's.



**✓ EMBALLAGES
ET PAPIERS**
Uniquement

BIEN VIDÉS
Inutile de laver

✓ **BIEN SÉPARÉS**
Pas imbriqués

À jeter en ordures ménagères



À jeter en ordures ménagères



À apporter dans les colonnes textiles



À apporter dans les colonnes
à verre (cf p. 6)



CALENDRIER DE COLLECTE 2026-2027 DES JOURS FÉRIÉS

MON JOUR DE COLLECTE HABITUEL	NOUVEAU JOUR DE COLLECTE EN FONCTION DES JOURS FÉRIÉS								
	Mercredi 11 nov. 2026	Vendredi 25 déc. 2026	Vendredi 1 ^{er} jan. 2027	Lundi 29 mars 2027	Jeudi 06 mai 2027	Lundi 17 mai 2027	Mercredi 14 juillet 2027	Lundi 1 ^{er} nov. 2027	Jeudi 11 nov. 2027
Lundi	Lundi 09 nov.	Lundi 21 déc.	Lundi 28 déc.	Mardi 30 mars	Lundi 03 mai	Mardi 18 mai	Lundi 12 juillet	Mardi 02 nov.	Lundi 08 nov.
Mardi	Mardi 10 nov.	Mardi 22 déc.	Mardi 29 déc.	Mercredi 31 mars	Mardi 04 mai	Mercredi 19 mai	Mardi 13 juillet	Mercredi 03 nov.	Mardi 09 nov.
Mercredi	Jeudi 12 nov.	Mercredi 23 déc.	Mercredi 30 déc.	Jeudi 1 ^{er} avril	Mercredi 05 mai	Jeudi 20 mai	Jeudi 15 juillet	Jeudi 04 nov.	Mercredi 10 nov.
Jeudi	Vendredi 13 nov.	Jeudi 24 déc.	Jeudi 31 janv.	Vendredi 02 avril	Vendredi 07 mai	Vendredi 21 mai	Vendredi 16 juillet	Vendredi 05 nov.	Vendredi 12 nov.
Vendredi	Samedi 14 nov.	Samedi 26 déc.	Samedi 02 janv.	Samedi 03 avril	Samedi 08 mai*	Samedi 22 mai	Samedi 17 juillet	Samedi 06 nov.	Samedi 13 nov.

 Jour de collecte habituel  Jour de collecte décalé d'une journée * Le samedi 08 mai sera bien un jour férié travaillé

HORAIRES EN DÉCHETTERIE ET EN VÉGÉTRIE

	DÉCHETTERIES								VÉGÉTRIE	
	ARTENAY Route de Neuville aux Bois 45410 Artenay		PATAY Route de Guillonville 45310 Patay		NEUVILLE-AUX-BOIS Route de Montigny 45170 Neuville-aux-Bois		ORGÈRES-EN-BEAUCE Zone d'activité 28140 Orgères-en-Beauce		SOUCY Chem. du Trou aux Lièvres 45410 Soucy	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h			9h - 12h	13h - 17h
Mardi	9h - 12h				9h - 12h		9h - 12h	13h30 - 16h30		
Mercredi										
Jeudi		13h - 17h	9h - 12h	13h - 17h	9h - 12h	14h - 17h		13h30 - 16h30		14h - 17h
Vendredi		14h - 17h		14h - 17h		14h - 17h				
Samedi*	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	13h30 - 16h30	9h - 12h	13h - 17h

* Le samedi, accueil réservé aux particuliers En bleu, horaires supplémentaires d'été : du 1^{er} mai au 31 octobre

EN FONCTION DES CONDITIONS CLIMATIQUES, UN "HORAIRE CANICULE" POURRA ÊTRE MIS EN PLACE.
(indications en déchetteries/végétrie, panneau pocket et sur www.sirtomra.fr)



- Les déchetteries et la végétrie sont fermées les jours fériés.
- Le déchargement doit être terminé à l'heure de fermeture.

- Merci de respecter les instructions des agents
- Accès interdit aux véhicules supérieurs à 3,5 tonnes
- Interdit de fumer

